



**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Sainte-Cécile**  
**30 janvier 18h15**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sainte-Cécile, tenue le 30 janvier à 18h15 au gymnase de l'école

**PRÉSENTS :**

_____	_____
Isabelle Plante	Guillaume Baillargeon
_____	_____
Laurent Turcot	Josiane Gareau
_____	_____
Noémie Boudrias-Fournier	Atika Mehlil
_____	_____
Julie Boucher	Mélanie George
_____	_____
Sandra Péloquin (substitut)	Lise Molière (substitut)

Formant quorum sous la présidence de Isabelle Plante,

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Amélie Pelletier-Houde directrice & Cathy Robert, directrice adjointe

**SONT ABSENTS :**

_____	_____
Maude Poirier-Lapierre	Alexandra Sabin

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président(e), [nom], déclare la réunion ouverte. Il est 18 h 24.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** [nom] que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**-Reporter point 6.5 à la prochaine rencontre car manque d'informations.**

**Adoptée à l'unanimité (01-CE-2023-2024)**

**2. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE**

Sandra Péloquin sera la secrétaire pour la soirée.

### **3. ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté [Avec modifications] se lit comme suit :

1. **Ouverture de la réunion / vérification du quorum**
2. **Désignation d'un ou d'une secrétaire**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (3 octobre 2023)**

4.1. Suivi au procès-verbal

4.1.1.1. Recommander de remercier le parent ayant fait un don de 6435\$. Guillaume Baillargeon se chargera d'écrire un mot de remerciements.

4.1.1.2. Adopté à l'unanimité

5. **Parole aux observateurs (30-40 mins)**

5.1. Communauté, OPP, observateurs

#### ***5.1.1. Représentante du Patro Villeray***

Julie Boucher fait un retour sur les activités parascolaires offertes à l'école par le Patro. Elle nous informe également de la tenue d'un camp au Patro pendant la semaine de relâche.

#### ***5.1.2. Cathy se fait porte-parole de l'OPP car la représentante est absente***

L'OPP souhaite lancer sa campagne de chandails à capuchon le lundi 5 février. La vente se déroulerait du jusqu'au 16 février. Pour chaque chandail vendu, un montant de 5\$ sera remis à l'école pour l'organisation d'activités.

#### ***5.1.2.1. Observateurs :***

Marie-Eve Laurin, Claudia Vachon, Genevieve Beaudoin, Julia Vallelunga Anne Lyrette, parents

S'adressent au CÉ pour partager leur mécontentement et questionnements envers le nouveau système de notation. Elles soulèvent qu'elles auraient souhaité être consultées par la direction pour le changement de barème de notes présenté dans l'info-parents de novembre. Elles évoquent les dommages que pourrait causer le nouveau barème sur l'admission au secondaire.

5.1.2.1.1. Benita Kanozayire, Valérie Jean, Elisabeth Gingras, enseignantes  
Donnent des explications sur la réalité de l'évaluation. Prennent le temps d'expliquer les avantages du nouveau système. Soulèvent un manque de respect lié aux commentaires écrits sur les réseaux sociaux.

5.1.2.1.2. Frédérick Simard-Fournier, parent.  
Mentionne son désir que le document lu par Mme Marie-Ève Laurin soit ajouté au PV. La direction s'informerait auprès du Bureau des affaires juridiques si cette demande peut être faite et appliquée. Elle émet des réserves à cet effet.

5.1.2.1.3. Jocelyne Parr, membre de la communauté.  
Partage son point de vue d'enseignante au cégep. Elle ajoute sa vision sur les autres avenues de notation, autres que des % et des chiffres. Juge qu'il est important en 2024 d'être ouvert à d'autres façons d'évaluer les enfants.

19h18 : La parole aux observateurs est terminée.

5.2. Parole au représentant du comité de parents

Alexandra Sabin est absente à la rencontre du CÉ puisqu'elle participe à une rencontre du comité de parents.

**6. Points nécessitant une discussion/ approbation/ adoption (60-70 mins)**

*6.1. Mise au point- dossier Barème de notation*

Amélie Pelletier-Houde, directrice à Sainte-Cécile prend la parole. Explique que ce changement a été commencé il y a très longtemps. Il y a eu une tournée des écoles avant de prendre la décision. Des comparables ont été faits avec rigueur. Il y a des changements à venir au niveau du Ministère et sur la façon dont les élèves seront sélectionnés pour les entrées au secondaire. Elle ajoute que la grève a aggravé les intentions de communication additionnelles en lien avec le nouveau système de notation. Ajoute que plusieurs parents ont manifesté leur appréciation du nouveau système, lui suppliant de ne pas retourner vers l'ancien système. « Nous sommes à l'écoute des commentaires. Nous avons réagi rapidement... ». Les premiers commentaires négatifs ont été émis par des parents le 16 novembre. 1 semaine plus tard, le 23 novembre, une communication a été envoyée aux parents afin de les aviser que le nouveau barème serait revu.

Intervention de Noémie Boudrias-Fournier, membre du CÉ.

Noémie demande des précisions sur le contexte des moyens de pression et l'enjeu avec l'écriture de commentaires dans les bulletins de la 1<sup>re</sup> étape. Amélie explique que les commentaires au bulletin ne sont pas obligatoires. Toutefois, à la première étape aucun commentaire n'a été inscrit au bulletin puisqu'il s'agissait d'un moyen de pression choisi par les enseignants. Cela n'est aucunement lié à la mise en place du nouveau barème.

Josiane Gareau, enseignante membre du CÉ, précise qu'aucun commentaire n'a été écrit, mais que les commentaires ont été donnés verbalement aux parents lors de la rencontre de parents du mois de novembre.

Isabelle Plante intervient :

Partage que des parents l'ont contacté en lien avec le barème.

Amélie continue : Informe que le bureau des affaires juridiques a confirmé que les membres du CÉ ne devaient pas être consultés pour l'approbation du nouveau barème. Fait part de sa surprise lorsque la nouvelle s'est retrouvée dans le journal Le Devoir avec des propos d'Isabelle Plante, qui se présente comme Présidente du CÉ. Dans les médias sociaux, il y a eu de désinformation et des propos blessants qui ont affecté grandement l'équipe et la réputation de l'école Ste-Cécile. Amélie prend le temps de lire un message qu'elle a peaufiné et qui demande à tous et toutes d'être très vigilants lorsqu'ils écrivent des commentaires sur les médias sociaux. Elle salue le personnel enseignant derrière le travail de fond fait en lien avec le nouveau barème. Elle espère que la collectivité est rassurée après la rencontre de ce soir.

Amélie poursuit en partageant à l'écran le nouveau barème.

Isabelle, présidente du CÉ, intervient en tant que parent préoccupé et soucieux des inquiétudes des autres parents face à l'admission dans les écoles secondaires: Tient à rappeler que le processus de la soirée est une belle étape dans le dialogue avec les parents.

Partage qu'elle est elle-même professeure à l'université et que la notation a toujours été un thème épineux. Tous les profs ont leur idée, peu importe le niveau d'enseignement. Explique qu'elle fait beaucoup de lecture sur l'anxiété de performance à l'école et que la prémisse que le retrait des notes en pourcentage cause moins d'anxiété n'est pas éprouvée scientifiquement. Suite à certaines discussions informelles et faites de sa propre initiative, Isabelle explique que selon certains milieux scolaires, d'ordre du secondaire, consultés, les notes inscrites au bulletin sont le seul critère de sélection et qu'aucune lettre n'est admissible. Mme Plante accueille favorablement le barème présenté.

Amélie reprend la parole et par le fait même, confirme que la direction a déposé le barème. On explique que l'information du barème sera dans la prochaine info-parents et transmis par courriel.

Guillaume Baillargeon : Souhaite tirer une leçon de cet épisode. Son message aux parents : continuer de passer vos commentaires au CÉ.

Noémie : ne comprend pas pourquoi les commentaires des parents ne se sont pas rendus aux membres du CÉ. Explique qu'Isabelle qui est la seule ayant accès aux courriels aurait pu en partager avec les autres membres pour ne pas porter le fardeau sur ses épaules et éviter de tels dérapages sur les réseaux sociaux.

Isabelle Plante mentionne avoir été happée par tous les commentaires. Soutient qu'en contexte de grève, il n'était pas possible de tenir une rencontre du CÉ. Elle dit qu'elle aurait pu partager par courriel les informations aux membres du CÉ, mais mentionne qu'un seul courriel a été transmis via la boîte de courriels du CÉ et que les dizaines d'autres commentaires ont été faits de manière verbale.

## **6.2. Suivi calendrier des séances du Conseil**

26 mars, 30 avril, 4 juin

## **6.3. Directives pour les cellulaires**

Amélie rappelle la proposition en lien avec les objets électroniques. Il y aura quelques exceptions en lien avec des besoins très particuliers. Amélie fait la lecture de la nouvelle proposition. Demande approbation. Approuvé à l'unanimité.

## **6.4. Modification au calendrier scolaire 23-24**

Amélie fait part des changements de dates de remises de bulletins en adéquation avec les demandent du MEQ. Le tout est approuvé à l'unanimité.

15 mars : fin de la 2<sup>e</sup> étape

26 mars : publication des bulletins via Mozaïk

27 mars : rencontre de parents

## **6.5. Grille-matières 24-25 (Point reporté)**

## **6.6. Budget**

Amélie présente la situation financière. Il y a un possible déficit au poste de SDG en lien avec le personnel qui était payé durant la grève mais les revenus n'entraient pas car les enfants ne pouvaient être présents. Le déficit de plus ou moins 13K sera absorbé par le surplus prévu au budget de l'école Amélie donne des précisions sur les différents achats qui ont été faits dans l'année.

### **6.7. Planification des contenus EDS et COSP**

Amélie présente l'information à l'écran. Il est convenu que la direction dépose les contenus COPS.

### **6.8. Campagnes de financement OPP-Lancement et Sirop d'érable**

Cathy explique les intentions de l'OPP. Mélanie approuve le lancement de la campagne 5 au 16 février 2024. Commandes vers le 20 février à la compagnie. La livraison prévue après la semaine de relâche. Campagne de sirop d'érable : commande du 11 au 22 mars. Livraison après Pâques. Proposeur : Laurent.

### **6.9. Demande de financement pour les élèves finissants de 6<sup>e</sup> année**

Valérie Jean (enseignante 6<sup>e</sup> année) : Présente les activités de finissants de 6<sup>e</sup> année. Cela inclut une liste des dépenses prévues et des sources de financement envisagées, selon différents scénarios impliquant ou non une contribution du CÉ. Amélie rappelle que dans les dernières années, les contributions du CÉ ont toujours oscillé autour de plus ou moins 20\$ par élève. Après discussions, le CÉ il est convenu qu'il y aura contribution maximale des parents de 25\$ par élève et un maximum de 25\$ de contribution du CE par élève.

### **6.10. Approbation de sorties pour des classes**

Amélie partage des sorties qui ne modifient pas les heures de classe ou demande une contribution aux parents. Aucune approbation n'est requise en soit. Le tout est toutefois appuyé par tout le monde.

### **6.11. Approbation des sorties lors des journées pédagogiques- SDG**

Amélie explique que l'attente pour le plan de rattrapage a engendré un manque de temps pour bien planifier des sorties entre janvier et février. Amélie partage plus de détails sur l'ensemble des autres activités passées et à venir. Le CÉ approuve à l'unanimité.

### **6.12. Critères de la direction**

Isabelle et Guillaume expliquent comment fonctionne le formulaire qui est partagé. La proposition d'Isabelle est approuvée à l'unanimité.

### **6.13. Point de suivi formation obligatoire pour les membres du CÉ**

Isabelle valide qui a suivi la formation et qui doit la suivre prochainement.

## **7. Points d'information/rapports/rappels (30-40 mins)**

*Amélie explique qu'il y a eu un important dégât d'eau au sous-sol il y a quelques jours mais que tout est sous contrôle.*

### **7.1. Plan de rattrapage**

Amélie partage l'ensemble des interventions. Le tout est très bien reçu.

57 élèves ciblés par l'équipe.

Service de co-enseignement offert du 5 février au 31 mai pour les élèves ciblés. Il peut y avoir arrêt de l'aide aux élèves selon leur progression.

Le plan de rattrapage est pour les matières de base, le français et les mathématiques.

### **7.2. Projet 4<sup>e</sup> année- CIEL « Bien-être numérique »**

Ateliers dans les trois classes de 4<sup>e</sup> année. Soirée conférence en virtuelle pour les parents de 4<sup>e</sup> année, à venir en mars. Le tout est entièrement payé par le CSSDM. Projet de sensibilisation aux saines habitudes numériques.

**7.3. Inscription 24-25 & Portes ouvertes**

Amélie partage les nombres d'inscriptions pour les maternelles.

**7.4. Projet éducatif**

Le choix des moyens pour atteindre l'objectif au projet éducatif seront faits par l'équipe-enseignantes d'ici le 30 juin prochain.

**7.5. Utilisation de TEAMS**

Cathy partage une situation qui a eu lieu avec l'utilisation de la plateforme. Certains parents ont partagé leur inconfort avec l'utilisation de ce type de plateforme, principalement parce que certains élèves utilisent le clavardage et les différents outils de la plateforme, de façon inappropriée.

**7.6. Semaine de relâche**

Rappel comme quoi il n'y aura pas de programme de rattrapage durant cette semaine par manque de personnel.

**7.7. SDG**

Faute d'inscription, le SDG sera fermé. Deux membres sont en congé de maladie.

**7.8. Semaine des enseignants-Huis clos sans les membres enseignants**

Il est proposé que le CÉ approuve OPP jusqu'à concurrence de 300\$, et CÉ 400\$ l'achat de de gâteries pour souligner la semaine des enseignants.

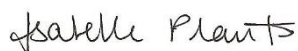
*Viennoiseries offertes par l'OPP et dîner offert par le CÉ.*

La résolution du transfert d'argent du fonds 4 au fonds 9 pour couvrir les dépenses mentionnées ci-haut est adopté à l'unanimité.

**8. Varia – Points divers**

**9. Levée de la réunion**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21h32



---

**Président(e)**



---

**Directeur(trice)**